

Paris, le 18 juillet 2014

Monsieur Alexandre Ruf  
Conseiller en charge des affaires sociales  
[alexandre.ruf@culture.gouv.fr](mailto:alexandre.ruf@culture.gouv.fr)

Madame Clarisse Mazoyer  
Conseillère en charge de la presse, du livre et de lecture,  
de la langue française et des langues de France  
et de la culture scientifique  
[clarisse.mazoyer@culture.gouv.fr](mailto:clarisse.mazoyer@culture.gouv.fr)

Ministère de la Culture et de la Communication  
3, rue de Valois  
75033 Paris cedex 01

Madame,  
Monsieur,

Nous avons reçu le courrier ci-joint de la part du chef de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de la santé.

Cette correspondance vous laissera peut-être perplexe (comme nous) car elle nous renvoie à la responsabilité du ministère de la Culture concernant ce sujet.

Puisque le ministère des Affaires sociales estime que vous êtes « plus particulièrement concerné », nous souhaitons que vous interveniez avec plus de vigueur dans ce dossier, sachant qu'aucune concertation avec le RAAP n'a pu, pour le moment, avoir lieu, malgré la demande formulée par le CPE.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le délégué général

Emmanuel de Rengervé

PJ :